

Par ce communiqué, nous aimerions corriger votre article du 29/8/2023, paru dans l'Est Républicain qui est totalement erroné et qui ne reflète aucunement la réalité des événements survenus aux Urgences de l'HNFC dans la nuit du 27 au 28 août 2023.

Nous déplorons régulièrement des agressions aux urgences, dont certaines d'une gravité extrême, sur le personnel soignant de la part de certaines personnes ou de familles irascibles.

Il en fut ainsi dans cette fameuse nuit du 27 au 28 août 2023 au cours de laquelle deux infirmières du service ont subi de graves violences par un homme de 48 ans, par ailleurs conscient et lucide, admis quelques heures auparavant et dont l'état de santé ne relevait ni d'une prise en charge psychiatrique ni de soins médicaux particuliers.

C'est ainsi qu'après deux tentatives de fugue et d'un vol dans le sac à main d'une patiente, cette personne a brutalement saisi une infirmière pour l'étrangler avec force et détermination après que celle-ci lui a signifié de ne pas filmer avec son portable. Puis, il a violemment projeté contre un mur, en se débattant, une infirmière accourue, avec d'autres membres du personnel alors présents, afin de mettre fin aux agissements de l'agresseur.

Ces deux infirmières, après les soins médicaux et une consultation médico-judiciaire à l'HNFC, ont bénéficié d'une ITT de 15 jours chacune. Elles souffrent toutes les deux de douleurs cervicales pénibles et d'un tel état de stress post-traumatique qu'elles sont actuellement incapables de reprendre leur activité professionnelle et ce pour certainement plusieurs semaines. Elles sont véritablement anéanties psychologiquement.

Il n'est pas inutile de rappeler inlassablement les dures conditions d'exercice des personnels soignants et administratifs aux urgences en lien avec la surcharge de travail toujours plus lourde, le manque d'effectif persistant et l'insuffisance chronique de lits d'hospitalisation avec en corollaire la présence de nombreux brancards dans les couloirs du service. A ces constats s'ajoutent l'état d'insécurité permanent et une angoisse prégnante pour le personnel face aux agissements agressifs de certaines personnes admises aux urgences.

Toutes ces agressions, qu'elles soient verbales ou physiques, sont de nature à démotiver nombre de soignants, à déstabiliser d'autres patients et donc à compromettre la sérénité dans les prises en charges médicales et paramédicales. Si elles se concentrent aux urgences, elles peuvent survenir dans n'importe quel service.

Nous ne pouvons plus laisser nos collègues se faire agresser physiquement et verbalement pendant leurs services. Il faut que nos collègues travaillent en sécurité.

Faut-il un droit de retrait général du personnel pour que la direction, l'ARS et les pouvoirs publics assurent enfin notre sécurité ?

## **CGT Hôpital Nord Franche Comté**

100 route de Moval 90400 Trevenans 03 84 98 35 06

cgt@hnfc.fr et notre site: https://hnfc.reference-syndicale.fr/

